

PRESIDENCE

Nantes, le 29 octobre 2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aéroport du Grand Ouest Réunion du Comité syndical

Le Comité Syndical s'est réuni aujourd'hui à l'Hôtel de la Région à Nantes, sous la présidence de Jacques Auxiette, et a accueilli officiellement les représentants des Communautés de Communes du Pays de Redon, du Castelbriantais et Secteur de Derval : cela porte à **22 les collectivités membres* du Syndicat Mixte Aéroportuaire** des Régions Pays de la Loire et Bretagne. Ce Comité Syndical a été l'occasion d'un point d'étape complet sur :

- l'état d'avancement des procédures et le calendrier des travaux préparatoires à la réalisation de l'aéroport du Grand Ouest **suite à l'avis favorable de la Commission d'Enquête Publique « Loi sur l'eau » du 24 octobre dernier**
- l'installation du **Comité Stratégique du Suivi de la Concession**, instance de suivi de la concession confiée par l'Etat à Vinci Airports, présidée par Jacques Auxiette au nom des collectivités financeurs du Syndicat Mixte
- les orientations du Budget d'investissement 2013 du Syndicat Mixte qui prévoit des participations financières des collectivités financeurs **pour couvrir les appels de fond de l'Etat et d'AGO à hauteur de 17,3 M€** (soit 7,99 M€ pour la construction de la desserte routière et 9,35 M€ pour les aménagements liées à la réalisation de la future plateforme aéroportuaire)
- l'engagement de l'étude **« accompagnement des territoires »** dont les propositions concrètes attendues d'ici à l'été 2013 se déclineront dans la future contractualisation de l'Etat, de la Région Pays de la Loire et du Département de Loire Atlantique au bénéfice notamment des habitants de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres
- les études relatives à la **desserte en transport collectifs de l'aéroport intégrant plusieurs scenarii : le tram-train**, à un horizon proche de l'ouverture de la plateforme, **la liaison rapide Nantes-Rennes** à horizon 2030, objet d'un débat public au second semestre 2013, et **la desserte routière** du territoire de la CCEG.

Cette réunion du Syndicat Mixte Aéroportuaire aura permis de constater que l'aéroport du Grand Ouest devient, dans le respect strict de l'Etat de droit, de la démocratie et des enjeux écologiques, une réalité toujours plus concrète pour renforcer l'attractivité économique et sociale du Grand Ouest à l'échelle internationale.

Condamnation ferme des exactions

En marge de la réunion, les collectivités financeurs unanimes *« condamnent avec la plus grande fermeté les exactions commises par les opposants les plus radicaux. Les menaces proférées à l'encontre des entreprises et des élus, tout particulièrement Jean-Pierre Fougerat, député-maire de Couëron, les dégradations de voirie et de signalisation, au risque de provoquer un accident grave, les tentatives d'occupation illégale de nouveaux lieux, sont inacceptables. Leurs auteurs, tout comme leurs soutiens, ne peuvent continuer à bafouer les règles d'un Etat de droit. »*

*Liste des membres (en gras les financeurs) :

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire Atlantique**, Ile et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Métropole / Communautés de Communes : Loire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois, Région de Blain, de Nozay, Cœur d'Estuaire, Redon, Derval et Castelbriantais.